



FormalSup

Formalités Légales des Entreprises, Commerçants et Artisans

OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE PAR ACHAT D'UN FONDS DE COMMERCE

Contenu du dossier

- Si l'activité déclarée est réglementée, produire une copie de l'attestation délivrée par l'autorité de tutelle, du diplôme ou du titre
- Tous les originaux de l'acte de cession de fonds de commerce
- La liste des éléments corporels
- Un pouvoir au profit de FORMALSUP signé par le représentant légal (modèle dans la rubrique « documents à télécharger »)

Nous procéderons à l'enregistrement des actes de cession de fonds de commerce

FormalSup